



le Bourgneuf
la Forêt

Bulletin n° 17



Bourgneuf la Folie



Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Juillet 2016

SOMMAIRE

Page 2

Le mot du Maire

Page 3-13

Le conseil municipal

Page 14-15

Informations

Page 16

État civil

Page 17-19

Informations Communales

Page 20

Infos SIAEP

Page 21

Expression Libre

Page 22

Service Animation

Page 23

Bibliothèque

Page 24-25

Les écoles

Page 26-33

Vie Associative

Page 34

Infos diverses

Page 35

Boîte à idées

Page 36

Fête Communale

Directeur Publication

Michel FORTUNÉ

Responsable Rédaction

Aurélie VULLO STIENNE

Imprimeur

Pegase impression



LE MOT DU MAIRE

Lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier où toute la population était invitée, plus de 300 personnes s'étaient retrouvées dans la salle polyvalente.

Dans un premier temps, bilan et projets avaient été présentés. A ce jour des réalisations sont en cours avec la construction du préau à l'école publique qui permettra aux enfants de la maternelle de se défouler y compris par mauvais temps. Les travaux d'accessibilité sur les bâtiments publics (wc, école, mairie, accueil périscolaire) sont lancés et se poursuivront dans le deuxième semestre.

Le programme voirie est conduit en partenariat avec les communes de Bourgon et de Launay-Villiers sous la forme de mutualisation ; expérience qui s'annonce intéressante.

Dans un second temps, j'avais informé les participants sur la nouvelle organisation territoriale dans le cadre de la loi NOTRe et sur les propositions du Préfet pour l'avenir du Pays de Loiron, particulièrement la fusion avec Laval Agglomération déjà projetée il y a cinq ans. Le nouveau Préfet a pris l'arrêté de fusion le 25 Mai et les 34 communes de la CAL et de la CCPL vont délibérer pour confirmer ou infirmer cette fusion, le résultat sera connu fin juillet. Certes les délais impartis sont courts mais il ne faut pas avoir peur du changement car cette évolution est inéluctable et il faut savoir conduire les réflexions sur les réformes avant qu'elles nous soient imposées. J'ai l'intime conviction que l'avenir du Pays de Loiron passe par ce regroupement, les élus doivent prendre leurs responsabilités.

Du 12 au 16 avril, le service animation accompagné des élus, bénévoles et responsables d'associations, s'est beaucoup investi pour la réussite du « Bourgneuf la Folie ». Je tiens à exprimer tous mes remerciements en espérant que la prochaine édition connaisse toujours un vrai succès avec une participation soutenue de la population.

En tant que pays organisateur, souhaitons que les « bleus » nous conduisent à la finale de l'Euro le 10 juillet 2016.

Bon été à tous

Michel FORTUNÉ

CONSEIL MUNICIPAL JANVIER 2016

Absente excusée : Meggie GENDROT

Secrétaire : Michel BOUILLOUN

COMMISSION BATIMENTS

TRAVAUX ACCESSIBILITE

Le Conseil Municipal a validé la réalisation des travaux d'accessibilité des bâtiments de la MAIRIE, de l'ECOLE PUBLIQUE, des LOCAUX PERISCOLAIRES et des WC PUBLICS Place de l'Eglise pour un montant de travaux estimé à**26 671,77 € HT** pour lesquels une subvention au titre de la DETR est sollicitée auprès de l'Etat au taux de 50 %

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Crédits Scolaires : il est décidé de maintenir les prix de 2015

2016	ECOLE PUBLIQUE "les mille mots"		
	crédit à l'élève	nombre d'élèves	TOTAL
FOURNITURES SCOLAIRES	43,38	112	4 858,56
CREDITS LIVRES	6,80	112	761,60
FONCTIONNEMENT COURANT et SOR-TIES <i>Amicale et Coopérative</i>	15,00	112	1 680,00
ACTVITES "PASS SPORT ECOLES"	2,00	112	224,00
SEJOUR NEIGE	172,00	24	4 128,00
	Unités	Coût de l'unité	
PISCINE : Transport	9	103	927,00
PISCINE : Frais entrées	9	70	630,00
TOTAUX CREDITS ATTRIBUES hors sorties scolaires			13 209,16

Ludothèque : 4 permanences continueront d'être assurées au cours du 1^{er} semestre moyennant une prestation totale auprès de Créajeux de 80 €

Logiciel e enfance : l'acquisition du portail famille permettant l'inscription des enfants aux activités en ligne sera étudiée pour la rentrée de septembre 2016.

Séjour Neige 2017 : l'organisation d'un séjour neige avec 3 autres structures est en projet pour 2017 avec une possibilité de 12 places pour les jeunes du Bourgneuf.

Manifestation Bourgneuf la Folie : Présentation du programme d'activités le 25 janvier prochain auprès des divers partenaires.

Projet Educatif de Territoire : une aide sera sollicitée auprès de la CAF pour l'acquisition d'une dizaine de tablettes informatiques à destination des activités TAP

COMMISSION ASSAINISSEMENT

Conformément au courrier reçu du Ministère des Finances et des Comptes Publics fin décembre, les écritures de sortie de l'actif de l'ancienne station d'épuration s'opéreront sur 5 ans.

La durée d'amortissement des travaux de réhabilitation de certains réseaux d'eaux usées en 2014 est fixée à 30 ans et pour le dessableur installé à la station d'épuration à 20 ans.

CONSEIL MUNICIPAL FEVRIER 2016

Absents excusés : Meggie GENDROT, Michel BOUILLON, Julie CHARPENTIER et Jean-Yves SALIOU
Secrétaire : Stéphanie HERVAGAULT

COMMISSION AMÉNAGEMENT ET VOIRIE

Compétence fonctionnement éclairage public

Le Conseil Municipal décide de transférer au SDEGM l'ensemble des prestations de fonctionnement liées au réseau d'éclairage public en sus des travaux d'investissement transférés depuis 2008 moyennant une participation financière en 2016 de l'ordre de

	Nombre	Prix unitaire TTC	Prix total TTC
Points lumineux	319	18.50 €	5 902.00 €
Armoires	10	37.00 €	370.00 €
Inventaire 1 ^{ère} année	329	8.70 €	2 862.00 €
Cotisation 1^{ère} année			9 134.00 €

Il est décidé de confier également au SDEGM la gestion, le suivi des déclarations de travaux et des déclarations d'intention de commencement de travaux moyennant une participation de 0,20€/ml sur dix ans.

Feu d'artifice 2016

Le Conseil Municipal décide de retenir la société PYROTECHNIC de Louverné pour le tir du feu d'artifice 2016 pour un montant de 2 500 € TTC.

COMMISSION VOIRIE

Attribution de pierres

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de 7 camions de pierres.

Choix entreprises fauchage/élagage

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux de fauchage et d'élagage comme suivant :

MAI 2016	Nicolas CROISSANT	Fauchage banquettes de 38/39km	38.51 € TTC /km de route
		Elagage virages	52.32 € TTC/heure
AOÛT 2016	Nicolas CHEVREL	Elagage banquettes, fossés, talus, haies sur 20kms – partie NORD	158.40 € TTC /km de route
AOÛT 2016	Michel MARCHAND	Elagage banquettes, fossés, talus, haies sur 20kms – partie SUD	148.80 € TTC /km de route

Présentation et choix programme voirie 2016

Le Conseil Municipal considérant l'enveloppe allouée à la commission « VOIRIE » pour l'année 2016 d'un montant de 85 000€ frais d'honoraires d'environ 5 000€ compris, approuve le programme des travaux voirie et du chemin piétonnier suivant :

	Fresnay/ Patis	La Huardais	Les Haies	Foucherie partie bicouche	Rue St Gilles	Imp des Bouleaux	Les Brosses	Carrefour Brosses/ Vc Lvilliers	La Ferrière	TOTAL HT
Estimation HT	38 320	1 444	10243	5 755	760	6 876	202	2 823	441	66 864

	Chemin piétonnier rue Saint-Gilles (du bas de la rue des Chevaux au Haut-Domin)	TOTAL HT
Estimation HT	42 584	42 584

Mise en place d'un groupement de commande et signature d'une convention

Pour la consultation voirie 2016, un groupement de commandes est constitué avec les communes de Bourgon et Launay-Villiers.

DÉLIBÉRATION INDEMNITÉS DES FONCTIONS DES ÉLUS

Considérant l'article 3 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1^{er} janvier 2016, dans les communes de plus de 1000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux plafond.

Le Conseil Municipal approuve le souhait du Maire de maintenir les taux d'indemnités fixés en 2014, c'est-à-dire à un taux inférieur au taux plafond, à savoir :

Maire	4 Adjoints	3 Conseillers Municipaux délégués
34 %	8,85 %	8,85 %

COMMISSION ENFANCE/JEUNESSE

Recrutement service civique

Le Conseil Municipal est informé du recrutement de Benjamin BARILLER en contrat de Service Civique à compter du 22 février 2016 jusqu'au 31 décembre 2016.

VENTE DE BOIS

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour fixer le prix de vente de bois à traiter et à encaisser les recettes correspondantes.

CONSEIL MUNICIPAL MARS 2016

Absent excusé : Lilian BEGUE
Secrétaire : Meggie GENDROT

COMMISSION SPORT ET RANDONNEES PEDESTRES

Les travaux habituels d'entretien des terrains de football sont confirmés auprès de l'entreprise MASSART de Mautauban pour un budget maximum de 6 500 € TTC

Un chariot neuf et roues pivotantes pour chariots existants, la motorisation des panneaux de basket et l'achat d'une banderole pour le forum des associations sont décidés pour un coût d'environ 5 850 € TTC.

Des travaux d'entretien du chemin pédestre des Gortières en direction des Mées seront réalisés pour environ 1 000 € TTC.

CONTRAT D'EMPLOI AIDÉ

Des contacts seront pris pour étudier l'embauche d'un emploi aidé sur la commune ; contrats vivement encouragés auprès des collectivités par les services de l'état.

CONSEIL MUNICIPAL AVRIL 2016

Absents excusés : Pierrette LEHAY - Jean-Luc DELLIERE - Richard GAUTIER - Aurélie VULLO STIENNE – Julie CHARPENTIER
Secrétaire : Lilian BEGUE

COMMISSION AMENAGEMENT / EQUIPEMENT

Le Conseil Municipal valide :

- le nettoyage vapeur des équipements de l'aire de pique-nique et terrain tennis pour 1 822.80 € TTC
- la mise à jour du panneau d'information des artisans/commerçants ZA de la Fontaine
- les confections de jardinières bois derrière la Trésorerie dans le cadre de l'opération Argent de Poche
- le réaménagement des deux massifs à l'entrée de Morfelon

ALLEE PIETONNE

L'avant-projet de réalisation d'une allée piétonne rue Saint-Gilles prenant en compte la fourniture et pose de bordures sur près de 440 ml porte l'estimatif de 2015 de 27 351 € à 49 000 €. HT

Aussi avant de valider ce projet, il est proposé une rencontre avec le Conseil Départemental et le Maître d'œuvre.

Après avoir pris connaissance du projet, le Conseil municipal à l'unanimité approuve la réalisation d'un chemin piétonnier rue Saint-Gilles entre le bas de la rue des Chevaux et le Haut Domin pour un estimatif de 53 345 € TTC, honoraires compris. Une aide au titre des Amendes de Polices est sollicitée auprès du Conseil départemental.

Afin de recueillir un avis favorable du Conseil Départemental, la lisse bois sera reculée de 50 cm du bord de la chaussée portant le coût du projet à 49 363.63 € HT(hors moins-value à confirmer après ouverture des plis)

SUBVENTIONS 2016

Après les exposés et sur proposition de Monsieur le Maire, les attributions de subventions à porter au budget 2016 se résument ainsi

ARTICLE 6574	
Associations	Subventions 2016
Basket	1 390,00
Football	4 587,00
T.T.I.C.	2 895,00
Tennis	80,00
Ass Gymnastique	405,00
Coopérative Scolaire	6 569,60
Livres	761,60
Sorties Scolaires	
Classe découverte montagne (24 élèves x 172 €)	4 128,00
Classe découverte Paris (élèves x €)	
Fonctionnement et sorties scolaires(15 € X 112 élèves)	1 680,00
OGEC subvention exceptionnelle	400,00
APEL classe découverte (40 élèves x 86 €)	3 440,00
Société de Pêche	450,00
Fête de la Pêche du Dimanche 5 juin 2016	100,00
Le Trianon	1 000,00
Ass Familles rurales Chailland (provision 4,90 enf. dont forfait 1 000€) + particip aux charges d'entretien	2 000,00
A.C.A.F.P.A Aide à domicile	3 500,00
AFN	100,00
Familles Rurales Bourgneuf/Bourgon	6 500,00
Les Lurons Bourgneuvliens Aide location salle	180,00
ARLM	200,00
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	400,00
Aménagement foncier	5 043,40
Créageux	60,00
Association SYNERGIES	300,00
Association "Les Bricolos de la vitesse"	400,00
TOTAL	40 000,00

TAUX FISCALITE 2016

Le Conseil Municipal unanime maintient les taux d'imposition des années précédentes apportant un produit au budget 2016 de :

Taxes	Bases	Taux votés	Produit Attendu en €
Taxe d'habitation	1 158 000	24.36	282 089
Taxe Foncière Bâti	867 300	23.48	203 642
Taxe Foncière non-Bâti	194 300	34.27	66 587
Contribution Foncière des Entreprises	244 000	22.30	54 412
		TOTAL	606 730

DUREE D'AMORTISSEMENT

Il est décidé de fixer à 5 ans la durée d'amortissements des frais d'étude pour le contournement du plan d'eau et pré étude de « la Guéretterie »

AFFECTATION RESULTAT 2015 – BUDGET COMMUNE

L'excédent de fonctionnement 2015 de 645 432.24 € est affecté pour la somme de 101 404.44 € à la section d'investissement pour couvrir le déficit et le solde excédentaire soit 544 027.80 € est portée à la section de fonctionnement du budget 2016.

ENFANCE JEUNESSE

Activité « Théâtre IMPRO »

Les associations Les Lurons Bourgneuviens et ça Coule de Source participeront respectivement à 14.40 € et 21 € pour leurs adhérents qui participeront à cette activité dans le cadre de Bourgneuf la Folie.

CONTRAT D'AVENIR

Le Conseil Municipal décide la création d'un contrat d'avenir sur 3 ans pour un poste à 24/35 ème.

CONSEIL MUNICIPAL MAI 2016

Absents excusés : Cécile CHEVREUIL – Aurélie VULLO STIENNE – Mickaël COLIBET

Secrétaire : François BERRON

PREAU

CONSTRUCTION PREAU et VOILE D'OMBRAJE ECOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal a validé la construction d'un préau de 70 m² implanté dans la cour des maternels équipé de l'éclairage ainsi que l'installation d'un voile d'ombrage sur le bac à sable

pour un montant de travaux estimé par le Cabinet LOUVEL à.....49 933.00 € HT
honoraires maîtrise d'œuvre et bureaux de contrôle compris pour lesquels une subvention au titre de la DETR est sollicitée auprès de l'Etat au taux de 50%

Après consultation des entreprises et analyse des offres reçues, le Conseil Municipal a décidé de retenir les offres suivantes :

Lot 1 – GROS OEUVRE

Entreprise BASLÉ de Port-Brillet11 695.47 € HT

Lot 2 – CHARPENTE COUVERTURE et BARDAGE

Entreprise CHARPENTE COUVERTUE LUCIEN de Saint-M'Hervé 29 488.17 € HT

Lot 3 – ELECTRICITE

Entreprise SUHARD de Saint-Berthevin 2 487.84 € HT

portant le coût total de l'opération avec frais de bureaux de contrôle, architecte à **61 810.00 € TTC**
Projet financé par le budget communal ; l'aide sollicitée au titre de la DETR n'a pas été confirmée

VOIRIE – AMENAGEMENT

La consultation a été lancée en groupement de commande avec Bourgon et Launay-Villiers, le coordonnateur est la commune du Bourgneuf-la-Forêt qui a confirmé le choix du

Groupement d'entreprises SECHE – FTPB (mandataire : entreprise SECHE) pour les montant suivants :

- 79 467.26 € + l'option Impasse des Bouleaux de 5 152.00 € HT à charge de la commune du Bourgneuf-la-Forêt
- 26 456.87 € HT à charge de la Commune de Bourgonsans l'option
- 19 592.33 € HT à charge de la Commune de Launay-Villiers

Soit un marché total de 130 668.46 € HT

COMMISSION AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal valide pour 2016 la réalisation du balayage de rues auprès de l'entreprise PESLIER de la Bazoge de Montpinçon moyennant une prestation de 1 146.16 € TTC comprenant 4 passages dans les rues principales et 1 passage dans les rues secondaires et lotissements.

L'entreprise GOUPIL de Vitré procèdera à l'installation d'une deuxième rangée de caves urnes au cimetière pour un montant de 3 649.20 € TTC

La commission Aménagement continue d'étudier la signalétique centre bourg avec une orientation qui pourrait être

- Signalisation des artisans/commerçants et activités sur les deux zones d'activités (Fontaine et Ht Beauvais)
- Signalétique non nominative Place Vieux Marché et Place Tannerie

MODIFICATIF PERMIS D'AMENAGER LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Suite à un travail effectué depuis l'automne dernier, le conseil municipal a validé le nouveau règlement du lotissement apportant les principales modifications suivantes :

Définition de deux secteurs sur le plan de composition

Un secteur (lots 7 à 11 et 20 à 30) hors permis groupés : Clos traditionnel et habitat en courée où il est privilégié les constructions d'inspiration traditionnelle : le volume principal de la maison aura une toiture à 2 pentes respectant l'axe du faîte indiqué sur le plan

Un secteur (lots 16 à 19 et 34 à 43) : habitat en pente vers le ruisseau et habitat en étage et permis groupés : d'autres configurations sont autorisées pour accueillir des constructions plus contemporaines : meilleure intégration à la pente et à l'environnement (présentation autres types de toitures tout en respectant un angle de 40°, toitures terrasses, monopente...)

Abri de jardin

Surface limitée à 9 m² au lieu de 12 m² - Toutefois les constructions de dépendances accolées ou non à l'habitation restent possibles

Autres modifications

Les surfaces imperméables ne pourront excéder 8% de la surface totale du lot.

Suite à échange de terrain entre la commune et le riverain voisin au lotissement modification des limites du lot 10

Après avoir recueilli l'accord des 5 colotis, le Conseil Municipal valide le modificatif 3 du lotissement de la Beulotière (voir modifications sur précédent conseil)

Les démarches de révision du règlement de la Beulotière se poursuivent pour faire aboutir des propositions de simplification acceptée par le STAP (Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine) après concertation avec les colotis.

ATELIER RELAIS EURO France PLASTURGIE

Le crédit-bail passé avec Euro France Plasturgie est terminé depuis le 31 juillet 2007 sans que l'option d'achat ait été demandée.

Aussi, il est proposé de poursuivre les contacts afin d'en négocier le prix de cession le plus tôt possible.

PERSONNEL COMMUNAL

Une gratification de 100 € net a été attribuée à Benjamin BARILLER en contrat civique pour son aide à la mise en place, à l'organisation des activités et festivités de Bourgneuf-la-Folie.

Le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe est supprimé et remplacé au tableau des effectifs communaux par le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Un avis favorable est donné pour verser auprès de Saint-Ouen-des-Toits une participation de 46.32 € par agent du Bourgneuf la Forêt qui participera à la formation de recyclage 1^{er} secours.

DECISION BUDGETAIRE

Une somme de 750 € est prélevée sur les dépenses imprévues de la section d'investissement pour alimenter l'opération 150 d'aménagement de bourg et ainsi permettre de mandater un solde d'honoraires de maîtrise d'œuvre.

QUESTIONS DIVERSES

Bilan brevet des randonneurs

Une grande satisfaction des organisateurs de cette manifestation qui a compté 2500 participants avec un point de ravitaillement présent sur notre commune au Parc de Morfelon pour la randonnée de 50 kms.

Remerciements à la vingtaine de bénévoles y compris les membres de l'ARLM

Information Intercommunalité

Monsieur le Maire rappelle le courrier du 8 avril transmis aux élus communautaires de Loiron et Président de Laval Agglo exprimant le souhait que la CCPL soit associée aux choix et études lancés par Laval Agglo et aux démarches entreprises sur la fusion de ces deux intercommunalités.

Depuis quelques élus communautaires se sont exprimés. Un comité de pilotage est en phase de composition avec 7 élus de Laval Agglo et 5 de Loiron.

Le choix des membres peut relever de la seule désignation par le Président de l'intercommunalité.

L'arrêté de projet de périmètre des intercommunalités par le Préfet interviendra au plus tard le 15 juin prochain avec ensuite consultation des communes et EPCI.

Monsieur le Maire fait part de son regret du manque de débats pour l'instant sur le sujet par la Communauté de Communes de Loiron.

CONSEIL MUNICIPAL JUIN 2016

Absents excusés : Michèle ROBERT – Jean-Luc DELLIERE – Meggie GENDROT – Julie CHARPENTIER

Secrétaire : Richard GAUTIER

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

1 – Bilan quantitatif et financier de « Bourgneuf-la-Folie »

Programme et participation sur la semaine **très satisfaisant** :

Public enfants, familles présents et satisfaits sur un grand nombre d'activités proposées avec toutefois une fréquentation moins importante qu'attendue sur le samedi.

Bonne implication des bénévoles (associatifs, parents, jeunes, élus) et de l'équipe du service animation

Bilan financier

2 - Portail Famille et gestion des services

DEPENSES			RECETTES		
	Réalisé	Prévisionnel		Réalisé	Prévisionnel
Achats	1 597.63	4 000.00	Participation familles	816.40	2 000.00
Intervenants-	8 860.69	10 000.00	Subventions	6 294.20	9 600.00
Autres services	537.12	800.00	Commune	7 824.04	6 700.00
Charges personnel	3 939.20	3 500.00			
Valorisation bénévolat	1 000.00	1 000.00	Valorisation bénévolat	1 000.00	1 000.00
TOTAL	15 934.64	19 300.00	TOTAL	15 934.64	19 300.00

Il est validé l'acquisition de l'application PORTAIL FAMILLE qui permettra aux familles d'inscrire, désinscrire leurs enfants aux activités TAP, RESTAURANT SCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS.

MISE EN PLACE DU PORTAIL D'INSCRIPTION VIA LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTES ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

- sur les services de la RESTAURANT SCOLAIRE, les TAP, et l'ALSH 4 -11 ans avec des dates butoir d'inscription par service :

Restaurant scolaire : le vendredi soir 23 h 59

Les TAP : une semaine avant la période

L'ALSH 4 – 11 ans ouvert toute l'année avec une fin d'inscription le vendredi soir précédent la semaine de vacances.

Les familles pourront modifier et compléter les informations sur leur fiche.

Les identifiants et mot de passe de connexion seront adressés par courrier postal.

3 - Tarifs rentrée 2016

Après présentation du coût des différents services, les tarifs applicables à la rentrée 2016 sont fixés ainsi :

PERISCOLAIRE et MERCREDI APRES MIDI : VOTE 18 OUI

PERISCOLAIRE

Non Imposable matin ou soir.....**1.60 €**
Imposable matin ou soir.....**1.70 €**

MERCREDI APRES-MIDI

Non Imposable mercredi après-midi.....**3.50 €**
Imposable mercredi après-midi.....**3.60 €**

Non imposable péri mercredi après-midi...**1.60 €**
Imposable péri mercredi après-midi.....**1.70 €**

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : VOTE 17 OUI – 1 ABSTENTION

Forfait par mois par enfant sur 10 mois (septembre à juin)

TAP

Non Imposable.....**4.85 €**
Imposable.....**5.00 €**

ACCUEIL LOISIRS PETITES VACANCES 4 – 11 ANS et 11 – 17 ans : VOTE 18 OUI

ALSH 4 – 11 ans

Commune ½ journée

Non Imposable..... **3.50 €**

Imposable..... **3.60 €**

Hors Commune ½ journée

Non Imposable..... **5.50 €**

Imposable..... **5.60 €**

ALSH 11 -17 ans

Commune ½ journée

Non Imposable..... **3.50 €**

Imposable..... **3.60 €**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarification : Vote 18 OUI

RESTAURANT SCOLAIRE

Repas enfant, stagiaires, agents du restaurant **3.30 €**

Repas Enseignants et autres agents **6.20 €**

Pénalité : Vote 16 OUI – 2 CONTRE

Absence d'inscription ou désinscription après 9 heures sans motif le jour du repas..... **3.30 €**

4- Forfait élève auprès de l'Ecole Saint-Joseph et participation communes extérieures 2016 – 2017

Après avoir pris connaissance du coût à l'école de l'école publique pour 2015, le Conseil Municipal fixe à :

638.37 € le forfait à l'élève finançable auprès de l'Ecole Saint-Joseph

638 € le forfait à demander auprès des communes extérieures pour l'accueil d'enfants à l'école publique.

5 – Séjours d'Eté 11 – 17 ans

Séjour au Puy de Dôme de 5 jours du 9 au 13 juillet

Séjour en Espagne dans le cadre de l'échange franco-Espagnol du 16 au 27 juillet

Pour ce dernier séjour, une participation de 150 €/jeune sera versée à la structure d'accueil et un contrat à durée déterminée sera passé avec un interprète.

TERRAIN CONSORTS POTIN – La Haute Maison

Le Conseil Municipal maintient son offre à 64 000 € pour l'ensemble du non bâti estimé à 20 000 m²

AVENANTS AUX CONTRATS DE TRAVAUX WC PUBLICS

Lot Electricité : supplément de 281 € HT pour l'alimentation électrique à partir de la salle Saint-Martin

Lot Plomberie : supplément de 107 € pour une vannede lavage et fourniture et pose d'un miroir

MATERIEL

Confirmation acquisition d'une cellule de refroidissement pour le restaurant scolaire à hauteur de 2 819.50 € TTC et d'un ordinateur portable pour la bibliothèque à 752.40 € TTC

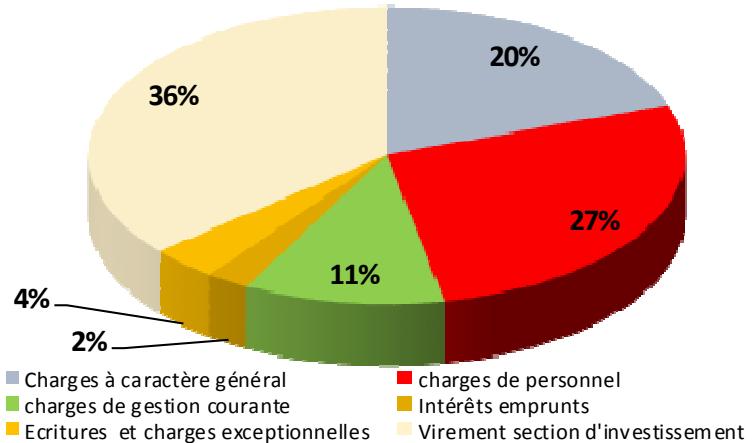
INFORMATIONS DIVERSES

Démarrage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'élaboration de ce document et les différentes étapes se dérouleront selon un calendrier 2016 – 2019

Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général 379 370.00 €
 Charges de personnel 532 000.00 €
 Charges gestion courante 211 000.00 €
 Intérêts des emprunts 45 000.00 €
 Ecrit et charges exceptionnelles 71 417.00 €
 Autofinancement 703 368.00 €

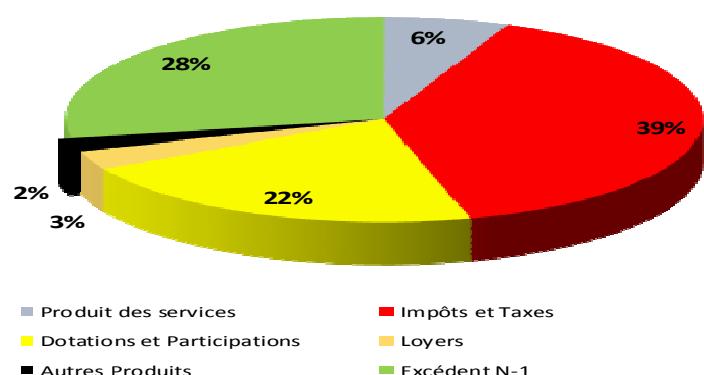
Total 1 942 155.00 €



Les recettes de fonctionnement

Produit des services 123 150.00 €
 Impôts et Taxes 763 115.00 €
 Dotations et Participations 415 337.00 €
 Loyers 57 000.00 €
 Autres Produits 39 525.20 €
 Excédent de fonctionnement N-1.... 544 027.80 €

Total 1 942 155.00 €

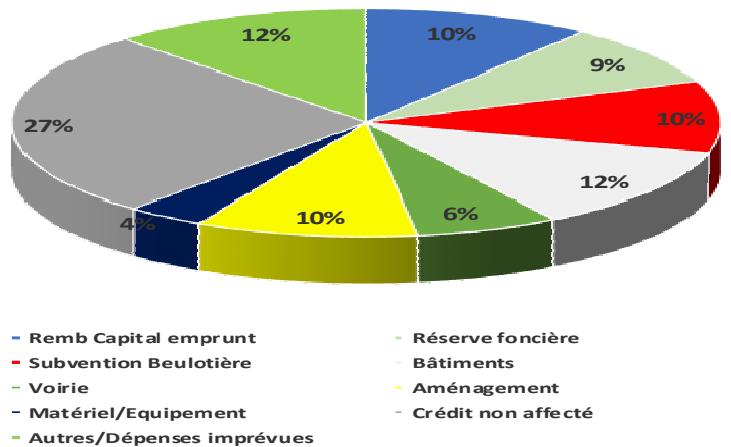


COMMUNAL 2016

Les dépenses d'investissement avec reports 2015

Remb. Capital emprunt 102 000.00 €
Subvention Beulotière 100 000.00 €
Réserve foncière 85 000.00 €
Bâtiments 115 300.00 €
Voirie 63 400.00 €
Aménagement 98 979.00 €
Matériel et Equipment 34 850.00 €
Crédits non affectés 261 000.00 €
Autres/Dépenses imprévues 116 815.00 €

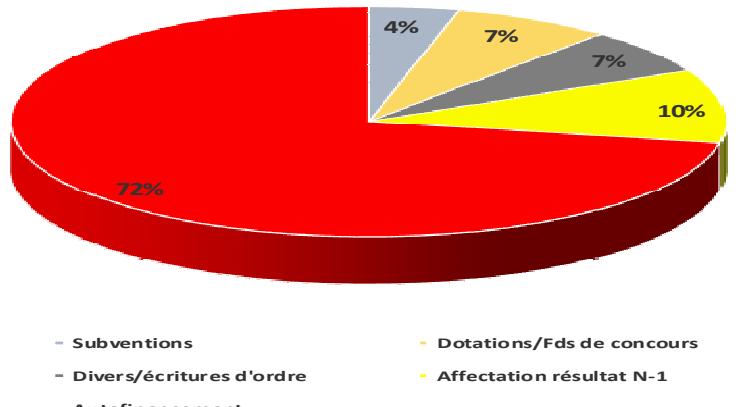
Total 977 344.00 €



Les recettes d'investissement avec reports 2015

Subventions 40 152.00 €
Dotations/Fds Concours 69 920.00 €
Divers/écritures d'ordre 62 500.00 €
Affectation résultatat N-1 101 404.00 €
Autofinancement 703 368.00 €

Total 977 344.00 €



INFORMATIONS

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi..... 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Mardi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Mercredi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Jeudi..... 8 H 30 à 12 H 30 - /
Vendredi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Samedi 9 H à 12 H 00 /

Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires

Tél : 02.43.37.71.08 Fax : 02.43.37.11.36

e-mail : mairiebourgneuf.la.foret@wanadoo.fr



Plus d'actus sur le site de la commune :

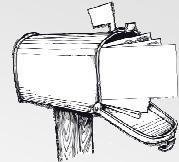
www.lebourgneuflaforet.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE (locaux de la Mairie - 45 rue Principale)

Tél : 02.43.01.06.37

Lundi..... 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Mardi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Mercredi..... 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Jeudi..... 9 H à 12 H 00 - /
Vendredi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Samedi 9 H à 12 H 00 /

Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires



PERMANENCES Week-end

En cas de nécessité absolue, un numéro est à votre disposition



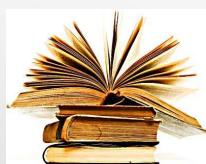
07.76.71.83.81



Service Assistante Sociale

Sur rendez-vous au 02.43.59.99.00

Salle des Permanences à la mairie



Horaires BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« Plaisir de Lire » 2, rue du Stade

Lundi..... 15h45-18h30
Mercredi 15h -18h30
Vendredi..... 15h45 -18h30
Samedi..... 10h -12h

Tél : 02.43.37.76.32

Horaires été page 23



REGLEMENTATION BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Les samedis et mercredis
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental (RDS) interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A ce propos, **l'article 84** stipule clairement que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou est interdite ». Les déchets végétaux sont des déchets ménagers, fermentescibles, et la valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

Les horaires de la déchèterie de Port-Brillet sont les suivants :

Lundi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
 Mardi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
 Mercredi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
 Jeudi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
 Vendredi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
 Samedi 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

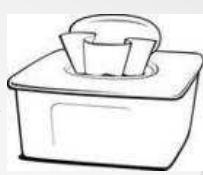


REGLEMENTATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF:

Ne pas rejeter n'importe quoi!

Merci de respecter le règlement d'assainissement que chacun a reçu. Nous rappelons qu'il n'est pas autorisé de déverser, ni dans les toilettes, ni dans les évacuations d'eaux usées, lingettes ou protections enfants ou adultes.

Ceci est prévu pour éviter que les canalisations ne se bouchent... Nous comptons sur le civisme de chacun pour le bien être de tous et le respect des personnes qui entretiennent le réseau.



Inscriptions LISTE ELECTORALE

Tous les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 1er mars 2017 doivent venir vérifier leur inscription sur la liste électorale et les nouveaux habitants doivent se déplacer au secrétariat pour effectuer cette démarche avant le 31 décembre 2016.



Naissances



Alexis BONNE	Le Cabinet	22.12.15
Elyam GUYARD	La Butte	27.12.15
Louise CADILLAC	8, rue du Doué	30.12.15
Jules BIGOT	La Villa Gommeraie	14.01.16
Flavie BENEZET	La Cailletière	25.03.16
Timéo BOURCIER	21, rue du Temple	03.05.16
Cassandre COULON	Le Bois Joly	03.06.16

Mariages



Elsa JOUFFLINEAU et Aymeric GUESNERIE	11.06.16
---	----------

Décès



René CHEVRIS	La Petite Clerberie	27.01.16
Marie GUESDON ép. BOUTRUCHE	Le Champbouquet	06.02.16
Marcel BERNARD	3, impasse du Trianon	02.03.16
René GRANGER	11, rue du Trianon	07.03.16
Elisabeth METAIRIE vve JOUVIN	11, rue du Trianon	18.03.16
Pierre DURAND	36, rue St-Gilles	22.03.16
Raymond BARON	28, rue des Glycines	23.03.16
Odette NEVEUX vve BLANCHET	11, rue du Trianon	28.03.16
Denise VIVIER vve FILOCHE	11, rue du Trianon	02.04.16
Claude DELIERE	12, impasse du Trianon	11.04.16
Denise COULON vve GALPIN	19, rue des Poiriers	28.04.16
Yvonne LE MÉE vve GUESNERIE	28, rue St-Gilles	31.05.16



INFORMATIONS COMMUNALES

VŒUX DU MAIRE

Mardi 12 janvier 2016, a eu lieu la cérémonie des vœux du Maire qui était pour la première fois ouverte à la population du Bourgneuf la forêt.

Plus de 300 personnes se sont retrouvées à la salle des sports de la commune.

Bilan, projets et travaux prioritaires pour l'année 2016 ont été présentés ainsi qu'une information sur la nouvelle organisation territoriale dans le cadre de la loi NOTRe.



MAISONS FLEURIES

Samedi 23 Janvier, une cérémonie avait lieu à la mairie pour récompenser les lauréats des maisons fleuries ainsi que les bénévoles participant aux travaux liés à l'environnement dans la commune (désherbage, petite maçonnerie, mise à disposition de matériel pour cultiver le jardin solidaire).

« **Chacun fleurit son jardin pour son plaisir et celui des passants, pour améliorer son cadre de vie, faire preuve d'originalité, de créativité et c'est déjà une belle récompense** », a expliqué Cécile Chevreuil, adjointe à la commission aménagement.

Le concours de fleurissement existe dans la commune depuis de nombreuses années. Mais à partir de 2016, les habitudes vont être modifiées. Seront récompensés uniquement les bénévoles apportant une aide importante à la commune sur le plan environnemental. « **Sans votre aide, les agents communaux ne pourraient pas tout faire. Cela n'est-il pas une belle expression du vivre ensemble ?** »

Maisons avec jardin très visible de la rue

- 1er - Gabriel Babin..... 3 impasse de l'Epine
2ème - Jean-Claude Moreau54 rue St-Gilles
3ème - Daniel Heulot30 rue des Glycines

Décor floral sur la voie publique

- 1er - Thérèse Beaulin5 impasse des Lilas
2ème - Blandine Beuneux3 Place de l'église
3ème - Simone Laigre50 rue Principale

Balcons, terrasses, cours, jardins

- 1er - Claude Berthereau2 impasse des Bouleaux
2ème - René Pottier.....16 rue de la Fontaine
3ème - Claude Jourdin3 impasse des Bouleaux

Commerces

- 1er - Les Fées Coquelicots10, rue du Trianon
2ème - Coiff'Libre.....24, rue du Ht-Beauvais
3ème - La Vieille Auberge.....20, rue Principale

Fermes et maisons hors agglomération

- 1er - Germain Des Aunais et Odile Renoult, La Favrottière
2ème - Stéphane Chateau La Grenouillerie

Prix spécial

Maison d'Accueil « Pierre-Guicheney »



INFORMATIONS COMMUNALES

MISSION CIVIQUE

Depuis le 22 février, Benjamin Bariller a rejoint les équipes de restauration et d'animation, du Bourgneuf la forêt, pour une mission service civique.

Benjamin invitera les enfants de la commune à une consommation responsable en les faisant participer à la gestion des déchets (poids trajets traitements...), ou découvrir les produits de proximité, ou s'intéresser à l'eau potable (cheminement, traitement etc...).



Benjamin interviendra pendant les temps de la restauration scolaire et ceux des TAP. Yann Daoudal, son tuteur, l'accompagnera dans la découverte et la mise en place de sa mission.

La municipalité et les équipes de personnel encouragent Benjamin dans son engagement au service de la collectivité à acquérir cette expérience.

INITIATIVE FLORALE

La commission Aménagement, animée par Cécile CHEVREUIL, a proposé la mise en place d'un partenariat régulier associant les enfants de la commune, des élus, des bénévoles, les agents communaux.

Vous pouvez apprécier le travail des enfants réalisé dans ce cadre : mise en place de légumes, peintures sur cagettes et bambous à voir dans le parc près du Trésor Public. Ce partenariat mérite d'être étendu à d'autres activités : atelier décos de Noël, désherbage de parterres...

En route vers le zéro phyto

Comme vous le savez, la commune a pris l'initiative depuis plusieurs années de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie communale. Cette disposition devient obligatoire pour toutes les collectivités à partir du premier janvier 2017.

Au-delà de la protection de la qualité de l'eau, cette disposition peut être l'occasion de mettre en place des chantiers de "désherbage devant chez moi" Avis aux amateurs.



INFORMATIONS COMMUNALES

LE BOURGNEUF LA FOLIE

5 jours de folie ont eu lieu du 12 au 16 avril 2016 ! Avec du sport, de la culture, des films, des animations de rue, de la magie, de la musique... Merci à tous les bénévoles, aux associations et la commission animation de la commune. Et rendez-vous dans 3 ans !

Un aperçu :



Le SIAEP du Centre-Ouest Mayennais, issu de la fusion des SIAEP de Juvigné-La Croixille, du Bourgneuf-La-Forêt, de Port-Brillet et de Loiron au 01/01/2014, est compétent pour l'eau potable et l'assainissement non collectif. Il est composé de dix-sept communes (Astillé, Beaulieu-Sur-Oudon, Le-Bourgneuf-La-Forêt, Bourgon, La Brûlatte, Courbeveille, La Croixille, Le-Genest-Saint-Isle, La Gravelle, Juvigné, Launay-Villiers, Loiron-Ruillé, Montjean, Olivet, Port-Brillet, Saint-Cyr-Le-Gravelais, Saint-Pierre-La-Cour). Cela représente environ 18 000 habitants.

Le Comité Syndical est composé de 30 membres titulaires et de 17 membres suppléants. Il se réunit environ une fois tous les deux mois.

La gestion de l'eau potable au quotidien est confiée à la SAUR et à SUEZ Environnement, prestataires de service des anciens syndicats, (demande de branchement, fermeture de compteurs, réparation de fuites sur le réseau,...). Le SIAEP est en charge des investissements sur les réseaux et les bâtiments.

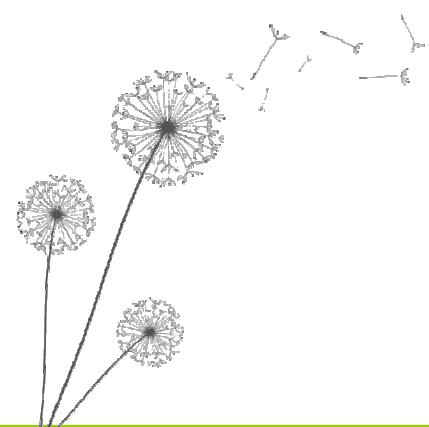
Le SIAEP a notamment renouvelé le réseau d'eau potable sur les communes de Juvigné, La Croixille, Port-Brillet, Le-Genest-Saint-Isle et Le-Bourgneuf-La-Forêt au cours de l'année 2015. Il a également procédé à la réhabilitation des réservoirs de Port-Brillet et du Genest Saint-Isle.

En 2016, le SIAEP a constitué un programme global de renouvellement de réseau, suite aux recommandations des délégataires SAUR et SUEZ Environnement, d'un montant estimé à 937 000 € HT. Les tronçons concernés se situent sur les communes du Genest-Saint-Isle, de La Brûlatte, de Montjean, de Loiron-Ruillé, Beaulieu-Sur-Oudon et de Launay-Villiers. Les réservoirs du Bois Pendant à Juvigné vont être réhabilités cette année et une étude est en cours pour une mise aux normes de la station de traitement d'eau potable de Port-Brillet.

Pour suivre le schéma directeur établi par un cabinet spécialisé, le SIAEP du Centre-Ouest Mayennais s'est engagé dans une démarche de recherche en eau souterraine pour diversifier ses ressources. Ce processus va s'étaler sur plusieurs années. Des travaux de sondages de reconnaissance, des forages d'essai et pompages d'essai devraient avoir lieu durant le deuxième semestre 2016 autour du lieu-dit « Cornesse » à La Brûlatte.

Les prestations d'assainissement non collectif sont assurées par la société SAUR depuis le 01/01/2016 pour une durée de quatre ans. Le SIAEP s'est inscrit dans un programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif subventionné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les personnes susceptibles d'être éligibles recevront prochainement un courrier d'information.

Tous ces dossiers sont conduits avec la collaboration de l'Agence Technique Départementale de l'Eau.



Le SIAEP du Centre-Ouest Mayennais est ouvert :

**du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h,
sauf pendant les congés.**

**22, rue de Verdun à PORT-BRILLET
02.43.98.81.80**

EXPRESSION LIBRE

LISTE NOUVEAU SOUFFLE NOUVEL ELAN

« **VIVE LA DEMOCRATIE** » surtout lorsqu'elle est administrée par un préfet qui s'assoit sans vergogne sur les bases même de celle-ci (surement un admirateur du 49.3). La base c'est au minimum de respecter la volonté des élus exprimée au travers de 80% de votes hostiles à une fusion du Pays de Loiron (17000 habitants) et de la Communauté d'Agglomération de Laval (97000 habitants)

Le 18 avril dernier, le Député de la circonscription, Yannick Favenne, a adressé un courrier dans ce sens au Premier Ministre, protestant contre le mépris avec lequel l'état traite les élus des territoires ruraux .En résumé il indique « **QU'IL NE PEUT Y AVOIR DE REUSSITE TERRITORIALE SANS ACCEPTATION DEMOCRATIQUE** »

Le processus de fusion n'est pour autant pas terminer ; après l'arrêté qu'a pris le Préfet le 25 Mai, les 34 communes devront de nouveau délibérer dans un délai de 75 jours ; cette seconde consultation vaudra validation de la décision exprimée par les communes et le préfet sera cette fois obligé d'en tenir compte sans pouvoir passer outre (du moins nous l'espérons)

Le conseil municipal du Bourgneuf la forêt, suivant ainsi les recommandations du maire, a été un des seuls à s'exprimer en faveur de cette fusion. Nous appelons nos collègues du Conseil Municipal à bien réfléchir aux tenants et aboutissants de cette fusion si tant est que l'on puisse les déterminer à ce jour. Nous avons la conviction que les maires favorables à ce rapprochement ne l'ont pas fait pour détruire un territoire auquel ils sont attachés mais pour détruire la structure qui le préside aujourd'hui, à la fois peut être par opposition politique, par dépit , par ambition personnelle mais sûrement pas avec la certitude que le sort des habitants du Pays de Loiron s'en trouverait amélioré ; ont-ils des garanties que la fiscalité sera moins pesante ? Non. Que les transports seront améliorés ? Non. Que la situation de l'emploi s'en trouvera améliorée ? Non. Que les services proposés (administratifs, sanitaires) seront plus nombreux et plus efficaces ? Non .En clair, tout ceci s'est fait dans la plus grande précipitation sans visibilité aucune et au mépris de la loi qui fixait le seuil applicable à 15000 habitants. Et nous constatons que ces maires en question restent étonnamment silencieux lorsque la démocratie est bafouée !

Nous appelons donc nos collègues du conseil municipal à voter contre cette fusion lorsque cette délibération nous sera de nouveau soumise .Il n'y a évidemment aucune honte à modifier son vote quand il en va des ATOUTS DE LEUR TERRITOIRE et de L'INTERET DE SES HABITANTS et c'est uniquement ce qui doit compter à nos yeux. C'est pour cette raison que nous sommes aussi déterminés à faire bouger les lignes si le Pays de Loiron restait autonome ,à savoir accélérer les processus d'Harmonisation Fiscale et les Schémas de Mutualisation.

Pour autant, au moment où paraîtra ce bulletin, les élus de LAVAL AGGLO se seront positionnés ; leur vote est prépondérant dans cette affaire et s'ils venaient à valider ce rapprochement, nous en serions à la remorque, quel que soit notre volonté par ailleurs .Le Comité de Pilotage du Pays de Loiron devra dès lors être vigilant à préserver l'intérêt de ses habitants.

Nous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Jean Yves SALIOU Françoise PIAU Mickael COLIBET

Service Animation

Croq'Loisirs « 4-11 ans ».

Les animateurs proposent aux enfants un programme équilibré avec des thèmes variés. Les objectifs principaux restent identiques :

- Responsabiliser les enfants sur certaines activités.
- Instaurer la notion du respect dans tout ce qui est organisé.
- Permettre aux enfants d'évoluer dans des conditions sécurisées.
- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités variées et originales.
- Inciter les jeunes, les enfants, à faire ensemble.
- Permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres.
- Sensibiliser les jeunes et les enfants à l'environnement local.

Développer les liens inter générationnels, intercommunaux et inter associatifs.

TAP Temps d'activités périscolaires

Les animateurs proposent un contenu adapté et varié, en prenant aussi en compte le fait que ces activités se font après le temps scolaire et qu'il est important de tenir compte du rythme et de la fatigabilité des enfants. Vous pouvez retrouver l'organisation des périodes ainsi que les bilans d'activités sur le site Internet de la commune.



« Signe avec moi 2016 »



Aménagement potager à découvrir
près du trésor public

Jeunesse « 11-17 ans »



Un programme d'activités est proposé pendant les petites et les vacances d'été. En ce qui concerne l'été, les jeunes reçoivent les plaquettes d'information par la poste fin mai ou début juin. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Yann DAOUDAL.

Séjour à CHATEL-GUYON (Puy de Dôme) du 09 au 13 juillet 2016

Projet Espagne 2016 du 16 au 27 juillet 2016

15 jeunes de la commune et des environs vont découvrir la région de GRENADE . Ce voyage est en fait la deuxième partie d'un projet d'échange européen, dans le cadre du dispositif ERASMUS+ les jeunes entre 14 et 18 ans L'objectif est de créer du lien avec des jeunes Espagnols, apprendre leur coutumes...Les jeunes auront une mission principale pendant ce projet : créer ensemble un événement festif qui sera présenté à la population locale

Contact : Yann DAOUDAL

Bureau : 1^{er} étage mairie, 45, rue principale,
53410 LE BOURGNEUF LA FORET

Tel : 02-43-37-78-17

IMPORTANT : Mail : animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Le Mail est le moyen le plus utilisé par Yann pour faire passer les infos...

IMPORTANT : pour participer à au moins une activité, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Paiement possible en espèces, chèques vacances, tickets CAF et MSA.

Il n'y a pas de temps d'accueil. Le service « Jeunesse » ne fonctionne que pendant les temps d'animations.

La bibliothèque

La bibliothèque vous accueille 2 rue du Stade le lundi de 15h45 à 18h30, le mercredi de 15h à 18h30, le vendredi de 15h45 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. La consultation et le prêt de livres sont gratuits.

Pour plus d'informations : <http://www.lebourgneulaforet.fr/loisirs/bibliotheque/>

Le premier trimestre 2016 aura eu l'accent américain avec les animations organisées en partenariat avec le réseau des bibliothèques du Pays de Loiron autour des Reflets du cinéma américain :

- le mercredi 10 février nous avons reçu Julien Hugonnard-Bert, encreur de comics, qui a animé un atelier d'initiation et mis en lumière cette étape méconnue de la création d'une bande-dessinée.
- le mardi 15 mars a eu lieu le désormais traditionnel Apéro-Lecture au cinéma Le Trianon durant lequel les participants ont pu échanger autour de leurs coups de cœur. Après ce moment convivial autour de la littérature américaine, un film de la sélection des Reflets du cinéma a été projeté.
- Le samedi 23 avril la bande dessinée fut à l'honneur avec la réception de Delphine Le Lay et Alexis Horellou, respectivement scénariste et illustrateur de bande-dessinée -leur BD "Plogoff" (Delcourt) fut récompensée au festival d'Angoulême- qui sont venus nous présenter leur travail ainsi qu'échanger leurs coups de cœur avec les personnes présentes



En fin d'année, nous vous proposerons une exposition sur le thème du loup, prêtée par la Bibliothèque départementale de la Mayenne ainsi qu'une mise en avant des livres "premières lectures" en partenariat avec le réseau des bibliothèques du Pays de Loiron.

Attention !

Pendant l'été les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront modifiés :

du 4 juillet au 28 août
la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.
La bibliothèque sera fermée du 1er au 21 août.

Contact : 02.43.37.76.32
ou mediatheque.bourgneulaforet@orange.fr



Les écoles

La deuxième moitié de l'année a été riche et variée pour les 113 élèves de l'école publique.

Tout d'abord il y a eu la classe de neige au Collet d'Allevard en Isère pour 24 élèves de CM1 et CM2. Ils sont partis 8 jours avec un temps magnifique. Ils ont pris des cours de ski alpin, tous ont obtenu une médaille. Des visites ponctuaient la semaine : un village de montagne, découverte des techniques de recherche en cas d'avalanches. De retour en classe cela fut une bonne source d'inspiration en géographie et production d'écrit.

En automne, les élèves de cycle 3, accompagnés de ceux de Moyenne section se sont entraînés à manipuler un vélo. Les plus grands ont poursuivi leur formation en travaillant la réglementation des piétons pour les CE2 et à vélos

pour les CM. 100% des CE2 ont obtenu leur permis qui leur fut délivré par la gendarmerie. Tous les CM2 ont eu une attestation de passage du permis vélo.



Du point de vue artistique presque la totalité des élèves de l'école ont profité des interventions en musique de Cécile Dy, Dumiste de la Communauté de Communes. Ils ont appris des chants en anglais qu'ils ont présentés aux parents au cours de la 1^{ère} fête d'école qui a eu lieu le dimanche

12 juin. De plus, les élèves de GS CP et CM1-CM2 ont pu voir un spectacle des Jeunesses Musicales de France dans la salle du Théâtre de Laval. Toutes les classes se sont rendues à 2 reprises dans l'année au cinéma le Trianon pour voir des films sélectionnés par Atmosphère 53.

L'année s'est clôturée par 3 sorties :

Au refuge de l'Arche de Château Gontier pour les PS, MS, GS, CP et CE2 : travail sur les animaux (vocabulaire, productions d'écrit ou artistiques)

Stage Poneys au centre équestre de La Croixille sur 3 demi-journées pour les CE1.

Projet Haïku et cerfs volants entre les CM et les 6^{ème} du collège Misedon de Port-Brillet : travail en littérature, sciences et arts plastiques.

Le projet d'école rédigé en 2014 est toujours d'actualité, il met l'accent sur 3 points importants :

- * savoir vivre ensemble : respect des règles, gestion des conflits...
- * la maîtrise de la langue française : avoir une belle écriture, rédiger un journal d'école...
- * devenir élève : travailler l'autonomie et l'initiative pour mener à bien un projet.



Dans cette idée, un blog d'école a été initié. Il est alimenté au fur et à mesure par les élèves.

Voici l'adresse : <http://1000mots.jimdo.com>

L'équipe enseignante va connaître quelques modifications l'année prochaine. L'école comptera au minimum 108 élèves répartis sur 4 classes. Gaëlle Gautier Lepage est contrainte de quitter l'école. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Pensez à inscrire dès maintenant vos enfants nés en 2013 ou 2014 (rentrée en janvier). Vous pouvez contacter la directrice, **Emilie Lefèvre, au 02.43.37.76.05**. Une journée de permanence sera organisée le 30 août.

APE « Les mille mots »

La directrice Emilie Lefèvre



L'association des parents d'élèves de l'école « Les mille mots » a réalisé plusieurs actions afin de participer au financement des classes découvertes, des sorties scolaires et de jeux pour les maternelles. Les traditionnels loto du 31 janvier et vide-grenier du 05 juin (en partenariat avec l'association pêche) ont rencontré un franc succès. Par contre, la soirée dansante du 09 avril a dû être annulée faute de participants ...

Le 12 juin, l'association a innové en organisant sa 1^{ère} fête d'école, qui a eu un gros succès, avec un spectacle des enfants et un après-midi récréatif et convivial. Merci à tous les participants et bénévoles. Nous espérons vous retrouver nombreux à la rentrée prochaine !

Le bureau

Les écoles

L'école privée Saint-Joseph

En cette fin d'année scolaire, chacun se réjouit des multiples projets qui ont pu être mis en place avec succès grâce aux efforts combinés des 2 associations de l'école, l'APEL et l'OGEC.

Avec la participation de Rémi TALVARD, plasticien de la communauté de communes, les enfants ont pu réaliser des tableaux en 3D effectués à partir de matériaux multicolores et/ou en lien avec la cuisine. Ces tableaux ont été exposés sous forme d'un grand buffet à la fête de l'école et ils seront placés dans les couloirs et les classes :

Avec les interventions « musique » de Cécile Dy, musicienne de la communauté de communes, les CE/ CM ont découvert la technique du « cup song », avec l'utilisation de gobelets en plastique pour créer des rythmes et des mélodies. Les plus petits ont utilisé des ustensiles de cuisine pour inventer des accompagnements sonores

Un travail autour de la cantine et du « vivre ensemble » a été mené tout au long de l'année dans les 4 classes avec comme objectifs de : **faire découvrir** à tous les enfants le fonctionnement complet de la restauration scolaire, depuis la réception des produits jusqu'à la gestion des déchets, **sensibiliser** chacun à la complexité du travail du personnel et au respect du matériel, de la nourriture et de l'hygiène, **participer** à l'éducation au goût .

Un journal d'école en couleur composé de compte rendus, de photos, de jeux et de recettes a été réalisé par les enfants et distribué à chaque famille.

Les activités sportives : cette année, la natation proposée de la GS au CM2 et le basket-ball ont été des activités très appréciées des enfants. Les rencontres sportives de secteur sur le thème du rugby ont constitué un moment riche d'échanges et de découvertes.

La mise en place d'un nouvel environnement numérique avec l'achat prévu de deux vidéo projecteurs interactifs (pour le primaire et pour la maternelle) et d'un visualiseur de documents. Cette acquisition permettra de dynamiser et de diversifier les modes d'apprentissages et de favoriser un travail collectif interactif dans de nombreux domaines. Un grand merci à la commune pour la subvention exceptionnelle qu'elle versa pour participer à la mise en place de ce projet !

Les déplacements réguliers au cinéma et à la bibliothèque ont permis d'enrichir l'univers culturel de chacun.

Le Carnaval a été renouvelé pour la joie de tous, avec un échange de chants et de poésies à la maison de retraite.

La journée bol de riz a été une occasion pour les enfants de mieux connaître l'association du Secours Catholique et de comprendre sa vocation solidaire et humanitaire.

La formation spécifique des CE2/CM pour l'obtention des permis piéton, vélo et internet (CM) ont joué dans leur éducation à la citoyenneté.

Le départ en classe découverte des CE/CM en Vendée, au mois de mai, avec comme thème principal la pratique de diverses activités sportives et le vivre ensemble leur a permis de pratiquer des sports encore inconnus pour eux et de découvrir le grand parc du Puy du Fou.

Le voyage scolaire de fin d'année au Lactopôle (fabrication de fromages), à la chocolaterie Réauté de Château Gontier et dans une ferme produisant du lait d'ânesse et des cosmétiques a permis aux enfants de bien comprendre et de pratiquer différents systèmes de fabrication.

Le spectacle de fin d'année a été une occasion pour les enfants de traduire par des chants et des danses l'ensemble des activités auxquelles ils ont participé dans l'année.

Un grand merci aux parents qui ont participé aux manifestations et aux différents travaux à l'école : rénovation de la maison, taille des arbres, tonte de la pelouse, divers travaux d'entretien.....)

BONNES VACANCES A TOUS !

Pour tous renseignements concernant l'école, s'adresser :

à la directrice : 02.43.37.12.95 ou par mail : stjoseph.bourgneuf53@orange.fr
à la présidente de l'APEL (association des parents d'élèves) : 06.88.50.85.73
à la présidente de l'OGEC (association de gestion) : 06.27.05.64.22

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'école :
<http://ecole.saint-joseph.pagesperso-orange.fr>





La vie associative

Forum des associations

La mairie du Bourgneuf-la-forêt organise son 2ème forum des associations

**le Dimanche 4 septembre 2016,
de 10h à 13h à la salle des sports, route de vitré.**

Venez découvrir les associations sportives et culturelles de notre commune,
chacune y présentera ses activités.



Multi Accueil « La Ritournelle »

Cette année les professionnelles ont travaillé autour de deux thématiques principales avec les enfants: les pompiers et la musique.



Autour de la thématique des pompiers, les enfants ont pu, entre autres, regarder des ouvrages et découvrir quels sont les accessoires du pompier. A l'issue de ce projet, une sortie à la caserne des pompiers de Port-Brillet a été réalisée avec les enfants et des parents accompagnants (cf photo).

Concernant la thématique musique, nous avons fait appel à Magali Grégoire pour réaliser trois ateliers d'éveil musical. Nous ferons un atelier musique géant avec les enfants, Magali, et les familles, le 1er juillet à Olivet pour fêter les 20 ans de la structure. N'hésitez pas à nous rejoindre !

La prochaine sortie proposée aux enfants aura lieu le jeudi 30 juin, nous nous rendrons à la ferme pour voir les chèvres et goûter au fromage.

La Ritournelle est gérée par une association de parents bénévoles qui donnent chacun un peu de temps pour veiller au bon fonctionnement de la structure.

Les membres du bureau de l'association vous invitent à les rejoindre si vous souhaitez vous investir bénévolement autour de petits travaux de bricolage, la participation aux manifestations..., même si vous ne fréquentez pas le multi accueil. N'hésitez pas à proposer votre aide !

La Ritournelle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Pour tous renseignements complémentaires,appelez nous au 02.43.37.16.83

Adresse

**11 rue du Trianon, 53410 le Bourgneuf la forêt
(entrée par la cour de la maison de retraite.)**



Les Lurons Bourgneuviens

La vie associative

Le rire était une nouvelle fois au rendez vous cette année lors des représentations, dans une salle du Trianon au complet pour chaque séance.

Un très bon week-end lors de notre déplacement à la Baconnière.

La saison des représentations est assez courte, mais intense, et demande à tous un bel investissement, beaucoup de patience et de bonne humeur.

Bravo à tous nos acteurs, membres, bénévoles, partenaires pour cette saison.



Maintenant place aux vacances bien méritées mais le comité de lecture travaille déjà pour la future saison (la 15ème de la troupe).

Bonnes vacances à tous

Jean-Charles Thébert



Ping pong

La saison est terminée et voici les résultats de fin de saison :

Pour les Jeunes

L'équipe 1 en – de 600 finit 1^{ère} et est championne départementale,

L'équipe 2 en – de 600 finit 2^{ème}

L'équipe 1 en – de 520 finit 4^{ème}

Pour les séniors :

La super D2 finit 2^{ème}

La D3 finit 4^{ème}

La D4 finit 2^{ème}



*Matéo, Maël et Noéline
les champions de la Mayenne*

Sur les 4 équipes engagées en coupe Davis, Alain et Francis en – de 1400 pts jouent les places 4 à 6.

A retenir : Grand Loto dimanche 30 Octobre au Bourgneuf animé par Fabien

Bonnes vacances
M-Rose Normand



La vie associative

Après une saison 2015-2016 qui s'achève, le club a parcouru une saison correcte, autant pour les jeunes que pour les seniors.

Résultats

L'école de foot a évolué avec 8 équipes de jeunes des U7 aux U18 qui ont été suivies par un bon investissement des bénévoles.

A noter une très bonne saison pour les U18 qui ont fait une première ascension de 2^{ème} division à la 1^{ère} et une deuxième en fin de saison de 1^{ère} division à la Promotion Honneur (PH). Félicitation aux U18.

Pour les séniors, l'équipe première termine 5^{ème} de son groupe, en prenant les points assez tôt dans la saison pour pouvoir se maintenir en 1^{ère} division, puis un bon parcours en Coupe du District où elle se fait éliminer en demi-finale par Lassay-les-châteaux .

Ensuite l'équipe B qui n'a pas connu une saison facile, mais a tenu le coup et a fini la saison par une victoire, ce qui permet de la maintenir en 4^{ème} division à la 8^{ème} place.

Les féminines qui réussissent leur saison en entente avec Ernée, elles ont fini 3^{ème} de leur groupe en Division Honneur (DH).

Les vétérans qui est une équipe loisir et qui prend du plaisir à se retrouver le dimanche matin a fini 8^{ème} de son groupe.



Arbitres

Nous souhaitons un grand MERCI à Abdeesslam, qui malheureusement nous quitte cette année, d'avoir arbitré dans notre club pendant 5 ans .

Merci à Florian pour son arbitrage pour notre club.

Sponsors

Un grand merci à tous les sponsors qui nous accompagnent par leur participation tout au long de la saison.

Bénévoles

Je tiens à remercier Véronique pour le lavage des maillots , les encadrants, traceurs puis les membres du bureau de s'investir autant pour notre club.

Bilan

La saison n'a pas été déplorable, mais aurait pu être améliorée au niveau sportif avec plus d'implication de certains séniors pour éviter une fin de saison difficile pour la deuxième équipe senior.

Pour la saison 2016-2017 nous cherchons :

Des joueurs pour les séniors, des joueuses pour les féminines, des arbitres et aussi des encadrants autant en séniors qu'en jeunes.

Merci de bien vouloir joindre les personnes suivantes :

Séniors : Olivier Ruffault 06-59-10-97-08

Jeunes : Céline Paillard 06-34-96-18-75

Encadrants, Féminines, Arbitres : Yohann Fouassier 06-77-35-59-50

Yannick Gauffre 06-07-33-55-57

Le président,
Florian Sablé

La vie associative

TEAM DG 53

2016 , Nouvelle saison ...nouveaux challenges

Les deux pilotes BOURGNEUVIENS du TEAM DG 53 seront présents dans le Championnat de FRANCE PROMOSPORT Pierre GRIMOUX VICE CHAMPION DE FRANCE EN 500 CM3 en 2015 change de catégorie et passe en 600 cm3 sur une YAMAHA R6 , gros challenge où il faudra apprendre et comprendre cette nouvelle catégorie en terme de réglage et de pilotage avant de " penser " résultats. Son frère Valentin , après avoir terminé sur le podium final en Championnat de FRANCE 400 cm3 à la 3 ème position repart dans la même catégorie avec l'ambition de remporter le titre sur la même moto une YAMAHA 400 R3.



Résultats des 2 premières épreuves :

A LEDENON (30)

En 600 cm3,Pierre pour sa première course sur une moto qu'il découvre , après des essais compliqués termine à une très bonne 13ème place sur une piste piégeuse.

En 400 , Valentin qui avait réalisé la seconde place des essais monte sur son premier podium 2016 à la 3ème place.

CAROLE (93)

Sur le circuit Parisien ,en qualifications, dans des conditions de piste mouillée et sèche. Pierre prend une bonne 12ème place et termine 17ème en final

Lors des Qualifs , Valentin sur sa YAMAHA N°53 remporte la pôle position .
Les 30 pilotes s'élancent et à la fin du 1 er tour ,valentin chute alors 2 ème et repart dernier pour finir 17 ème hors des points , en seconde course suite à quelques problèmes de frein , il prend la 5 ème place.
Voir course à la télévision sur MOTOR TV ou YOU TUBE

Prochaine course CROIX EN TERNOIS (62)

Dominique GRIMOUX



Gym



Après une année satisfaisante pour les deux sessions zumba et gym séniors nous vous donnons rendez vous en septembre pour entamer une nouvelle saison. Nous essayons de recréer une activité gym pour tous le jeudi soir mais nous sommes toujours à la recherche d'un professeur de gym.

Bonnes vacances à tous.

Contact : André au 02.43.37.24.93

La vie associative

Club des ainés

Dates à retenir pour le 2ème semestre 2016 :

Mercredi 19 octobre : Concours de belote

Vendredi 11 Novembre : Bal de l'automne avec Patrick Caron

Samedi 10 décembre : Repas de Noël

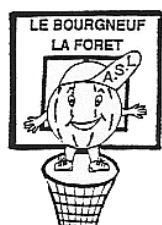
Mercredi 14 décembre : Assemblée générale

Mercredi 28 décembre : St Sylvestre

Bonnes vacances à tous



Le président : Claude BEAULIN



Basket

Le championnat est terminé pour les 3 équipes engagées cette saison.

Les fortunes furent diverses ;

Les poussins et poussines ont réussi de bonnes performances.

Les minimes, après une première partie compliquée ont réussi sur la seconde phase à rééquilibrer les matchs et améliorer la qualité de leur jeu face à des équipes d'un niveau plus conforme au leur.

La saison à venir s'annonce compliquée aussi bien sur le plan des effectifs que celui de l'encadrement.

A ce propos, nous tenons à remercier Yohan JALLU pour toutes ces années passées au service du club. Il a manifesté l'intention de prendre un peu de recul ; nous sommes persuadés qu'après cette année sabbatique, parfois nécessaire, il reviendra sur le terrain de jeu.

L'Association a donc pris la décision de rentrer en contact avec Le bureau Basket de Saint Ouen-Le Genest.

Une réunion a eu lieu le 31 Mai avec les coachs des différentes équipes du club voisin. Nous allons trouver des solutions pour la prochaine saison en regroupant les effectifs et nous mettrons tout en œuvre pour trouver l'encadrement nécessaire pour les minimes filles.

« La persévérance est la noblesse de l'obstination »

Bon été à toutes et à tous

Le président
Jean Yves SALIOU



La vie associative

Hand Ball

Le Hand Ball Club du Pays de Loiron compte une centaine de licenciés filles et garçons.

Club familial, Le HBC est ouvert à toutes et à tous et a pour ambition de faire partager de bons moments sportifs en veillant au respect des uns et des autres.

Le HBC, porté par l'équipe nationale, une fois encore, championne du monde est un sport collectif dynamique où chacun peut facilement trouver sa place.

Le HBC Pays de Loiron, propose la pratique du Hand Ball aux jeunes à partir de moins de 8 ans. La compétition pour ceux ou celles qui le souhaitent mais aussi du jeu en loisir sans limite d'âge.

Les joueurs et joueuses sont encadrés par des bénévoles dynamiques qui savent lier loisir et détente pour la pratique de notre sport.

Retrouvez nous sur le blog du HBC Pays de Loiron et n'hésitez pas à venir faire une ou des séances découvertes.

<http://hbc pays de loiron.over-blog.com/>

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : **Denis Le Metayer au 06.86.47.30.83**

Pêche

Société de Pêche « La Bourgneuvienne »

Challenge du Haut-Anjou du 8 Mai à Morfelon :

La société de Pêche du Bourgneuf-La-Forêt a organisé pour la 2ème fois le Challenge du Haut-Anjou, 34 pêcheurs se sont inscrits le matin et l'après-midi. Ce challenge se déroulait en deux manches de 2 heures chacune, les poissons pris étaient pesés et comptés et cela donnait des points : chaque gramme donnait 1 point et chaque poisson pris 3 points.

Fête de la Pêche du 5 Juin :

La Fête de la Pêche s'est déroulée le Dimanche 5 Juin en même temps que le vide-grenier organisé par l'Amicale de l'Ecole Publique Parc de Morfelon.

Une quarantaine de pêcheurs sont venus s'inscrire, un alevinage avait été effectué pour l'occasion.

Rappel : les cartes de Pêche sont disponibles au Restaurant « L'Alica » 12, Place de l'Eglise.

Bonnes vacances

Nicolas MAHEUX



Association des Landes Mayennaises

La vie associative



A notre ami Claude Delière.

Alors que rien ne le laissait prévoir tu nous a quitté brusquement dans la nuit du 10 au 11 avril dernier. L'ARLM est en deuil depuis ce jour.

Tu étais des nôtres dès la création de l'association en 1995. En vingt ans que de chemins parcourus, nettoyés, aérés, rendus praticables pour le plaisir des différents utilisateurs : marcheurs, cavaliers, VTTistes..

Connaissant parfaitement ton territoire, tu assumais la responsabilité de notre commission interne "Suivi, surveillance et entretien des chemins". Tu avais toute notre confiance en ce domaine et tu ne comptais pas tes heures pour manier avec dextérité et énergie la tronçonneuse et la débroussailleuse avec tes compagnons de chemins...

Tu avais suivi la formation pour devenir baliseur du Comité Départemental de Randonnée Pédestre et tu participais activement aux actions de balisage sur les différents circuits du Bourgneuf-la-Forêt, de Bourgon, de La Croixille...

Tu étais notre ambassadeur auprès des municipalités pour négocier au mieux telle ou telle amélioration possible sur une portion de chemin et tu avais gagné, par ton dévouement et ton engagement, la reconnaissance des élus des communes où tu intervenais.

Cher Claude tu nous manques beaucoup, nous avons peine à croire que nous te reverrons pas pour partager nos futurs projets, pour parler chevaux et chasse, pour partager le verre de l'amitié...

Amis promeneurs qui foulait les chemins du Grand Gast, de l'Aumarin, des Fesselles, de la Riboulaie, des Beaucés à Bellevue et de bien d'autres encore, souvenez-vous de notre ami Claude, petit par la taille mais grand par l'énergie communicatrice qu'il savait transmettre autour de lui, toujours dans la bonne humeur !

Les chemins relient les hommes et les territoires, ils sont vecteurs d'échanges et de rencontres prévues ou imprévues à la condition d'être parcourus et entretenus. Sinon ils se referment, étouffent et disparaissent lentement... Claude voulait des chemins ouverts et aérés pour qu'ils soient vivants des paroles des hommes et des hennissements des chevaux !



Pétanque

La pétanque se porte bien, elle est en extension, dernièrement 24 joueurs étaient présents dont les premiers étaient Jean-Claude PIAUX battu par Marthe FOUASSIER. Merci également à Jean-Michel pour le classement.

35 personnes étaient présentes au repas servi copieusement par des bénévoles de l'association.

La date du concours communal n'est pas encore déterminée, aussi le concours communal sur le terrain de MONTENAY aura probablement lieu en Septembre, préparez-vous !

En attendant, le président souhaite à vous tous de bonnes vacances.

René Planchenault

Les Français aiment regarder les films. S'ils sont près de 20% à aller au cinéma au moins une fois par mois, c'est essentiellement à travers la télé (83%) ou sur ordinateur (26%) qu'ils les visitent. Question genre cinématographique préféré, les comédies (54%) et les films policiers (50%) ont les faveurs du plus grand nombre. Arrivent ensuite les films action/aventure (43%) et les documentaires (34%)... Les Pays de Loire étant la région la plus cinéphile de France.

CANNES 2016

Si le cinéma emmène dans l'imaginaire, est source de joie, fait rêver, c'est aussi un regard sur le monde actuel. La palme d'Or a été attribuée à Ken Loach pour son film « MOI, DANIEL BLAKE ». La palme récompense les convictions politiques d'un homme de gauche qui n'a jamais cédé un pouce face à l'oppression subie par les travailleurs...

« *Si nous osons dire la vérité sur le passé, peut-être oserons-nous dire la vérité sur le présent* » (Ken Loach)

Le cinéma Le Trianon fera découvrir aux spectateurs la plupart des films présentés au festival au fur et à mesure de leur sortie.

ACTIVITES

Fréquentation : A fin mai 5972 entrées ont été enregistrées ce qui devrait permettre d'atteindre le nombre de 12000 en fin d'année. Contrairement à 2015 (6653 entrées à la même date) avec le film « La famille Bélier », il n'y a pas eu, en ce début d'année, de « grosses sorties », toutefois la qualité de nombreux films a permis cette belle fréquentation. Les trois premiers films étant « Médecin de campagne » (350 entrées), « Les Tuches2 » (217 entrées) et « Demain » (205 entrées).

Animations : les partenariats ont été reconduits avec :

Atmosphères 53 et les bibliothèques du Pays de Loiron, dans le cadre des Reflets du cinéma indépendant américain (6 films ont été présentés au mois de mars)

Atmosphères 53 et le Pays de Loiron avec Ciné-enfants (accueil des écoles du canton, 1059 élèves et 129 accompagnateurs)

Le cinéma le Trianon a participé à l'animation « Le Bourgneuf la Folie » (projection de films réalisés par les enfants des écoles, spectacle musical et projection du film « De toutes nos forces »).

Plusieurs films ont été suivis d'une discussion :

My Skinny Sister : sur le thème de l'anorexie

Nébraska : dans le cadre des Reflets du cinéma en présence de Mayenne/USA

A peine j'ouvre les yeux : dans le cadre du 150 ème anniversaire de la ligue de l'enseignement

Keeper : sur le thème de l'adolescence

Cinéma « jeune public » : Avoir un cinéma de proximité pour les communes du canton et voisines est une chance. Les jeunes ont tendance à privilégier, soit la télévision, soit internet pour visionner les films. Nous avons rencontré au deuxième trimestre quelques « ados » pour leur proposer de constituer une commission de programmation dans l'objectif de proposer des films « jeune public » et ainsi de faire revenir ce public dans la salle de cinéma. Les membres actuels de cette commission sont les suivants :

Adèle Anger (Andouillé)

Marion Drouault (Bourgon)

Marine Lefranc (La Croixille)

Germain Roger (Le Bourgneuf la Forêt)

Ces quatre jeunes, très enthousiastes sur ce projet, ont choisi un premier film *KEEPER*, projeté le 29 avril.

Un nouvel élan est en marche...

Nous remercions le public pour sa fidélité et lui souhaitons un bel été.

*La salle sera fermée du 21 juillet au 18 août
(réouverture le vendredi 19 août)*

Contacts :

Mail : cinema.le.trianon@orange.fr

*(Vous souhaitez recevoir le programme par mail,
écrivez-nous à l'adresse, ci-dessus)*

Programme : disponible sur Allociné, Facebook

Page Cinéma Le Trianon sur notre site : letrianon.pagesperso-orange.fr



Commerçants, artisans, auto entrepreneurs

Les commerçants, artisans et auto entrepreneurs sont invités à prendre contact avec la mairie pour mettre à jour leurs coordonnées sur la plaquette d'accueil.

Les garderies

Garderie Municipale

Tout les jours scolaires

Matin 7 h à 9 h

Après midi :

Lundi, mardi et jeudi : 16h45-19h

Mercredi 17h-19h

Vendredi : 15h45-19h

A la maison d'accueil.

Halte-Garderie

« La Ritournelle »

Du lundi au Vendredi pour les enfants de

3 mois à 4 ans

8 h 00 à 18 h 30

À la maison d'accueil

11 rue du Trianon

Les activités loisirs

Basket

Football

Tennis de table

Tennis

Gymnastique

Pêche

Palets

Club des aînés

Cinéma

Jumelage

Pétanque...

À VOTRE INTENTION, UN MÉMO COMPLET ET DÉ-TAILLÉ

(noms, adresses, téléphones des présidents d'associations, services et commerces)

DEMANDEZ LE A LA MAIRIE ou voir le site internet :
www.labourgneuflaforet.fr

Boîte à idées

La boîte à idées est toujours à votre disposition et attend vos remarques, suggestions ou questions.

A déposer sous enveloppe « BOITE A IDEES » dans la boîte à lettres de la mairie du Bourgneuf la forêt

X

NOM

Adresse

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FETE COMMUNALE LE BOURGNEUF-LA-FORET

Le 02 et 03 JUILLET 2016

SAMEDI 02 JUILLET

- 08h30 **CONCOURS DE PECHE** lâcher de truites
(inscription : 8h15)
- 13h00 **CONCOURS DE PALET**
- 14h00 **RANDONNÉE PEDESTRE** (départ parc de Morfelon)
- 20h15 **SOIREE MOULES FRITES** (ou jambon frites)
Avec L'orchestre EQUINOXE (9 euros)
ouverture des portes à 20h15
- 23h30 **FEU D'ARTIFICE SONORISE**



DIMANCHE 03 JUILLET

- 07H00 **VIDE-GRENIER** (réservation au 02/43/37/10/91)
- 10h30 **MARCHÉ D'ETE**
- 13H00 **COURS DE ZUMBA / DJEMBEL** (gratuit)
- CONCOURS DE PETANQUE** (lancer du but)

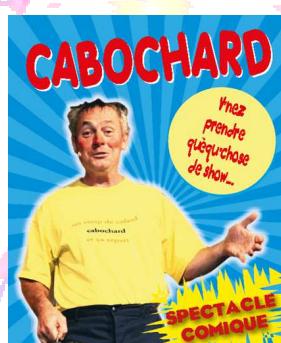


ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Poney/structures gonflables/maquillage

SPECTACLE DE CABOCHARD

A partir de 14h30



SPECTACLE DE DRESSAGE CANIN

Tout au long de l'après-midi

